Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Carreleur, veuillez visiter :
bpcarreleur.fr/annales-sujets-et-corriges

BP CARRELAGE MOSAÏQUE

SESSION 2015

E1. Etude, préparation et suivi d'un ouvrage

DOSSIER TECHNIQUE

Tous les documents sont à rendre en fin d'épreuve.

Le dossier sujet est le dossier réponse.

Les documents fournis aux candidats sont constitués de trois dossiers :

DOSSIER TECHNIQUE	**page DT 1/14 à DT 14/14**
DOSSIER RESSOURCES	**page DR 1/8 à DR 8/8**
DOSSIER SUJET	**page DS 1/15 à DS 15/15**

	THÈMES	PAGES
Extrait du CCTP	Lot n°1 : Démolition / gros œuvre	DT 2/14 et DT 3/14
	Lot n°3 : Menuiserie aluminium - Vêtures	DT 3/14 et DT 4/14
	Lot n°4 : Revêtements durs / Étanchéité	DT 5/14
Plans	Plan de masse	DT 6/14
	Façades	DT 7/14
	Plan rez-de-chaussée	DT 8/14
	Coupe B	DT 9/14
	Poste de secours (vue en plan, coupe, façades)	DT 10/14
	Bloc sanitaire (vue en plan, coupe, façades)	DT 11/14
	Vue en plan de la douche collective	DT 12/14
	Vue en plan du bassin d'été + coupe longitudinale	DT 13/14
	Perspective bassin d'été	DT 14/14

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

CCTP - LOT N°1 : DEMOLITIONS / GROS ŒUVRE

1.3.7 Démolition cloison hourdée au mortier

Sera exécutée à la masse et sur tracé préalable éventuel. Il sera veillé à ne pas ébranler les parties adjacentes conservées et on prendra des précautions pour ne pas créer de trop grosses saignées

Localisation:

Ensemble du cloisonnement du bâtiment existant, y compris maçonnerie de remplissage et porteuse sous le chéneau de toiture, le chéneau proprement dit et ses jouées.
Les parties saillantes extérieures de part et d'autre des regards de pluviales seront aussi démolies.

1.3.11 Création de baie

Ouvrage complet fini, tous parements traités pour recevoir peinture ou revêtement mural.

Localisation:

- Création de baies dans voiles banchés existants:

Façade OUEST: - Pour restituer quatre baies avec sciage intégral, reprise des jambages et trumeaux en béton armé, appui en béton moulé avec reprise et relevé de fers, poutre linteau compris toutes sujétions et étaiement provisoire de poutres de toiture;
- Pour baie de passage en accès aux locaux sanitaires et bassin extérieur;

Façade EST: - Pour création de baie libre donnant sur le futur local rangement;
- Pour baie de passage en sortie extérieure du local infirmerie;
- Pour création de baie libre en accès au niveau du sous-sol, toute largeur et toute hauteur.

1.8 SUPERSTRUCTURES - MACONNERIES - CLOISONS

1.8.2 Voiles

Seront constitués d'éléments en béton armé et coffrés selon les prescriptions techniques et les dispositions communes aux ouvrages de béton armé.

1.8.3 Poteaux

Seront constitués d'éléments en béton armé et coffrés selon les prescriptions techniques et les dispositions communes aux ouvrages de béton armé.

1.8.4 Poutres

Seront constituées d'éléments en béton armé et coffrées selon les prescriptions techniques et les dispositions communes aux ouvrages de béton armé.

1.8.5 Acrotères ou chêneau

Seront constitués d'éléments en béton armé et coffrés selon les prescriptions techniques et les dispositions communes aux ouvrages de béton armé.
Une forme de pente sera créée en partant du point haut pris sur l'appui du porteur.

1.8.6 Pavés de verre en parois verticales

Dans la paroi verticale seront insérés des panneaux en pavés de verre blanc ou teinté.
Ils seront en briques pleines de verre recuit, moulés d'une seule pièce de forme carrée 0,19 X 0,19 m., d'une épaisseur de 0,10 m et comportant une gorge sur les 4 faces, de type "LA ROCHERE" ou similaire à double paroi, modèle Transparente.
Leur mise en oeuvre se fera selon le système HU OTOFIX avec profils U, bas et verticaux, H verticaux et horizontaux, en PVC, fers crantés de 4,5 mm de diamètre et coulage de mortier.

CCTP - LOT N°1 : DEMOLITIONS / GROS ŒUVRE

1.8.10 Brique "masse" MONOMUR

Le MONOMUR GELIS Ep.30 cm est une brique à alvéoles multiples permettant une isolation thermique répartie et inaltérable.
Les caractéristiques d'isolation thermique du tesson terre cuite, le profil type G alvéoles multiples, étroites et décalées par rapport au flux thermique ainsi que l'épaisseur du mur, font qu'il évite de rapporter un isolant spécifique pour respecter la réglementation thermique en vigueur.
Localisation : poste de secours et local sanitaire

1.8.13 Agglomérés creux (Courants ou légers)

Les maçonneries de blocs en béton manufacturés creux – BBM - seront bâties suivant les dispositions communes. Les blocs seront d'épaisseur correspondant à celle des murs finis.
Localisation : Local technique

1.8.14 Raidisseur incorporé

Les maçonneries comporteront des blocs spéciaux permettant l'incorporation de raidisseurs verticaux en béton armé.
Ils seront placés au minimum à chaque angle de mur, en liaison de façades/refends & selon dispositions particulières complémentaires nécessitées par l'ouvrage.

1.8.15 Chaînage incorporé

Les chaînages seront constitués en béton armé incorporé dans les éléments spéciaux en forme L et/ou U des maçonneries. A défaut ils seront coffrés et la face extérieure recevra un parement en matériau de même nature que les maçonneries dans lesquels ils s'inscrivent.

1.8.16 Linteau incorporé

Les linteaux seront constitués en béton armé incorporé dans les éléments spéciaux en forme de U des maçonneries. A défaut ils seront coffrés et la, ou les, faces extérieures recevront un parement en matériau de même nature que les maçonneries dans lesquels ils s'inscrivent.
Ils seront débordant sur leurs appuis de 0,20 m au minimum.

1.8.18 Enduit monocouche mixte

Directement sur le support propre, exempt d'humidité, rugueux (dans le cas contraire, la pose sur grillage serait exigée), sera projeté un enduit monocouche composé de liants mixtes hydrauliques et organiques et de plastifiants de teinte au choix de l'Architecte et de marque WEBER & BROUTIN ou similaire garanti par une assurance décennale du G.E.C.O.
Type TOPRAL GCS densité de poudre: 1.40 classements: MERUC: M5 E4 R4 U5 C1; au feu M0.
L'épaisseur sera au moins de 0,015 m sur toute la surface, de façon que l'enduit assure parfaitement sa fonction de protection hydrofuge.
Localisation :
Local sanitaire, local technique, les façades Nord, Sud et Ouest du poste de secours.

1.8.20 Panneaux Fibres de bois

En doublage des parois verticales une isolation thermique et phonique sera réalisée à l'aide de panneaux composites constitués:
- D'une âme de laine de roche haute densité, d'épaisseur variable,
- D'un (ou deux) parements de panneaux de fibres de bois résineux sélectionnés enrobées au super ciment Portland et de 15 mm d'épaisseur.

Ces panneaux seront de type Fibracoustic-Roc A 75 mm des établissements FIBRALITH ou similaire avec une absorption acoustique α w = 0.65 et une **résistance thermique certifiée de 1,65 m².K/W.**

Pose rapportée, par collage et fixations mécaniques sur parois verticales ou horizontales.

CCTP - LOT N°1 : DEMOLITIONS / GROS ŒUVRE

1.8.23 DISTRIBUTION EXISTANT:

- Sas douches en briques de verre:

Etablissement d'un socle béton armé ancré sur le plancher en parements parfaitement dressés et recevant les reliefs d'étanchéité avant revêtement carrelé.
Après revêtement carrelé, bâchage et protection de l'aire limitrophe et élévation de parois semi-circulaires en briques de verres auto-contreventés.
La rive haute est terminée par un chaînage en micro béton parfaitement lisse sur toutes faces et arasé en chapeau.
Les rives latérales sont terminées comme ci-dessus par un raidisseur et finies par une coiffe en acier inoxydable nuance à résistance à la corrosion améliorée suivant Norme EN 10020 : X2CrNiMo17-12-2 1,4404 - ou 316 L suivant AISI - avec montage sur joint EPDM et capot de serrage, tous accessoires et visserie idem.

1.8.24 EXTENSION LOCAUX SANITAIRES:

Arase sanitaire au niveau brut de plancher bas et élévation des murs périphériques en briques de terre cuite masse de type MONOMUR de 0.30 m épaisseur avec utilisation de blocs spéciaux pour angles, linteaux et chaînages, pour parois extérieures et en structure indépendante.

Raidisseurs verticaux, chaînages, linteaux en béton armé suivant études d'exécution à charge de l'entreprise coulés dans les éléments spéciaux rappelés ci-dessus.
Les maçonneries, après arasement sont surmontées d'un acrotère en béton armé avec glacis d'arase et pente vers l'intérieur de la toiture, à la périphérie du bâtiment.

Enduit extérieur type monocouche (dito 1.8.18) avec traitement hydrofuge de masse et traitement de surface anti-graffitis et toutes sujétions d'arêtes et angles.

Enduit intérieur au mortier de ciment avec hydrofugation de masse finition dressée pour revêtement carrelé et feutrée pour peinture.

1.8.25 EXTENSION POSTE DE SECOURS:

Arase sanitaire au niveau brut de plancher bas et élévation des murs périphériques en briques de terre cuite masse de type MONOMUR de 0.30 m épaisseur avec utilisation de blocs spéciaux pour angles, linteaux et chaînages, pour parois extérieures et en structure indépendante.

Raidisseurs verticaux, chaînages, linteaux en béton armé suivant études d'exécution à charge de l'entreprise coulés dans les éléments spéciaux rappelés ci-dessus.
Les maçonneries, après arasement sont surmontés d'un acrotère en béton armé avec glacis d'arase et pente vers l'intérieur de la toiture, à la périphérie du bâtiment.

Distribution pour partition de locaux en blocs de béton agglomérés de 0.15 m épaisseur avec utilisation de blocs spéciaux comme ci-dessus.

Enduit intérieur au mortier de ciment avec hydrofugation de masse finition dressée pour revêtement carrelé et feutrée pour peinture.

Enduit extérieur monocouche (dito 1.8.18), ton au choix de l'Architecte sur l'ensemble des faces extérieures autres que coté piscine, cette dernière sera traitée en bardage bois, et toutes faces vues compris retraits de porches.

1.10 VETURES

1.10.1 Film isolant réfléchissant

L'isolation extérieure sera assurée par un film multicouche réfléchissant en Mylar métallisé et polyoléfine et grille de renfort mécanique avec enduction ignifuge - B1 selon norme DIN 4102 - Il sera de type **TRISO SUPER 9+** (ou équivalent) composé de 2 films argentés armés en faces externes, une couche de ouate synthétique de 10 mm épaisseur environ au contact des films externes, trois films lisses argentés séparant les précédents et deux couches de mousse synthétique de 3 mm épaisseur, en provenance des **établissements ACTIS.**

CCTP - LOT N°3 : MENUISERIES ALUMINIUM – VETURES

3.3 MENUISERIES ALUMINIUM

3.3.1 Dispositions communes menuiseries RT 2005

I.- PROFILES

Les profilés utilisés seront adaptés aux différents types d'ouvrants, dormants, raidisseurs et pare-closes, de section tubulaire réalisés par extrusion en alliage 6060 AGS T5 selon norme NF P 50.411. Les tolérances de filage seront conformes aux normes NF A 50.701 et A 50.710.

Ils seront choisis dans une gamme à rupture de pont thermique conforme à la norme XP-P 24.400, qui associés à un vitrage à isolation renforcée conduira à satisfaire aux exigences de la réglementation thermique **RTh 2005** avec un coefficient **U_{nu} = 2.10 W/m².K**

VI.- VITRAGES

La pose des vitrages sera effectuée au moyen de parcloses aluminium, soit par clipsage direct sur les profils si la conception de ces deux ouvrages le permet, soit à l'aide de clips inoxydables rapportés positionnés dans les profilés de l'ouvrant.

D'autre part, tous les châssis répondront aux classifications d'essais conformes CERFF annoncées par le fournisseur. Ils recevront, en outre, en protection provisoire un film polyéthylène maintenu en état jusqu'à la réception.

VII.- PERFORMANCES GLOBALES

L'opération se situe dans la zone H2, locaux à destination d'enseignement et activités annexes.
Les produits utilisés, profilés et vitrages, seront certifiés et bénéficieront du marquage NF-CSTB.
Le coefficient de la fenêtre nu sera **U_{nu} = 2.10 W/m².K**

3.3.9 Façade rideau

Réalisation d'une façade mur-rideau en éléments menuisés avec vitrages sous capots de serrage ou sous pare-closes. Composition suivant détail de l'architecte.
Mise en oeuvre des profilés en aluminium de type SCHUCO FACADE composés de poteaux et traverses de 50 mm de large système à rupture de pont thermique, avec structure primaire en tubes d'acier galvanisé prélaqué ton RAL idem profilés alu. Ou remplacement par structure aluminium autoportante déterminée en fonction du module d'inertie.

3.3.16 Panneaux pleins isolants en remplissage

Remplissages opaques seront réalisés en panneaux sandwich avec âme en mousse de polyuréthane de densité >= 30 Kg/m³ injectée et stabilisée entre 2 parois en tôle d'aluminium, parements traités comme les menuiseries dans lesquelles ils s'inscrivent:

- Aluminium anodisé ton naturel pour les menuiseries qui sont prévues ainsi traitées;
- Aluminium laqué ton RAL, idem.

Ces panneaux mis en oeuvre sous pares-closes comme les vitrages selon les dispositions mentionnées ci-dessus seront en 40 mm épaisseur et bénéficieront d'une résistance thermique certifiée **R = 1.25 m².K/W**. Ils répondront aux exigences concernant les façades légères et, notamment, satisfaire à l'obligation de marquage "EdR" attestant de leur conformité à l'avis technique les concernant.

3.3.17 NOMENCLATURE & COMPOSITION DES OUVRAGES

- SAS D'ACCES SUR RUE en façade SUD:

- Ossature primaire tubulaire en acier galvanisé avec primaire et traitement de surface époxy pour une structure auto-portante et auto-stable recevant la couverture et les châssis menuisés;

- **Ensemble toiture** avec structure associée à la précédente, panneaux toiture à âme isolante en 80 mm épaisseur compris traitement des rives et reliefs avec bande de solin sur rive en pénétration, relief en noue avec gargouille et trop-plein

- **Façade menuisée** avec remplissages vitrés feuilleté et panneaux isolants aux trois cotés pour les parties extérieures, sas intérieur en composition avec parties latérales pleines toute hauteur,

imposte pleine élevée sous rampant de toit compris habillage des ceux d'onde, panneau plein en fermeture de plafond. Toutes les parties pleines sont réalisées en panneaux isolants laqués dans le ton des menuiseries;

- **Portes 2 vantaux** de 2 unités de passage libre chacune en composition avec dispositifs anti-pince doigts aux 2 faces, ouverture à l'anglaise, intégrées à la façade rideau et au sas;
- Barre type bâton de Maréchal toute hauteur aux deux faces de chaque vantail;
- Vitrage double de sécurité à isolation renforcée EKO+ Sécurité;
- Habillage rive haute en bandeau d'acrotère avec main courante et intégration des exutoires d'eaux pluviales.
- Habillages et garnissages à la jonction des vêtures et des ouvrages maçonnés et tous ouvrages de finition à la charge exclusive du présent lot.

- VESTIAIRES:

- Pré cadre et tapées d'habillage avec encadrement de baie dans la vêture bois ou céramique compris joints et toutes sujétions de garnissage et finition en tôle d'alu laquée idem menuiseries;
- Œils de bœuf de 1200 mm diamètre avec vitrage face externe Emalit de part et d'autre du sas d'accès;
- 2 Châssis fixes en façade OUEST et 2 châssis à 2 vantaux coulissants avec vitrage double de sécurité à isolation renforcée, 1 face dépolie ou granitée au choix de l'Architecte;
- Habillages et garnissages à la jonction des vêtures et des ouvrages maçonnés et tous ouvrages de finition à la charge exclusive du présent lot.

- BASSIN D'HIVER:

- **Ossature primaire** tubulaire en acier galvanisé avec primaire et traitement de surface époxy pour une structure auto-portante et auto-stable avec poutre treillis intégrée en bandeau haut et d'acrotère assurant la finition de la rive haute de toiture et recevant la façade rideau;
- **Bandeau d'acrotère** avec dosseret de rive haute recevant le relief d'étanchéité de la toiture, couvertine en tôle d'aluminium préformée avec raidisseurs et capot traitée dans le ton des menuiserie. Remplissage en panneaux isolants.

Façade rideau menuisée avec intégration de 2 châssis 2 vantaux coulissant et de 2 portes un vantail à l'anglaise de 1 UP libre chacune manœuvre par béquille simple en face interne et par un demi-canon de sûreté sur organigramme sur la face externe.

- Habillages et garnissages à la jonction des vêtures et des ouvrages maçonnés et tous ouvrages de finition à la charge exclusive du présent lot.

- Verrière « œil de Cain » :

Structure de renfort et chevêtre intégrés au éléments de toiture, structure de relief incorporée aux ouvrages du présent lot;

Costières en éléments préformés et assemblés en atelier pourvus d'un élément costière en tôle d'acier galvanisée suivant norme NF A 36 321 classe Z 350 avec prélaquage idem les bacs en double paroi et isolés par âme en mousse de polyuréthane 80 mm avec talon de 200 mm en périphérie, profil haut avec feuillure drainée et tous dispositifs pour garantir un parfaite étanchéité. Joint à lèvres à la périphérie garantissant une parfaite étanchéité Air-Eau entre la costière et le capot;

Verrière en vitrage double isolant de sécurité à isolation renforcée avec profilés spécifiques et capots de serrage.

CCTP - LOT N°3 : MENUISERIES ALU - VETURES

- MNS - INFIRMERIE:

Cloison vitrée simple vitrage de sécurité feuilleté toute hauteur avec intégration d'une porte à 1 vantail avec serrure et béquille plaque. Composition suivant élévation de l'Architecte.

Portes 2 vantaux tiercés pour local infirmerie avec vitrage de sécurité traité opaline, double pour celui extérieur. Crémones pompier intégrées pour le semi-fixe, serrure horizontale avec béquille double et cylindre de sécurité sur organigramme pour le vantail principal.

- COURSIVE & SANITAIRES:

- Façades rideau menuisées comme ci-dessus pour façades SUD & NORD de la coursive;
- Portes 2 vantaux tiercés avec barre anti-panique sur le vantail principal et crémone pompier type "PUSH sur le secondaire manœuvre extérieure par cylindre, dispositif anti-pince doigts aux deux faces, butoirs et mentonnets d'arrêt et de blocage des vantaux en position ouverte.
- Façade d'accès sanitaires avec bâti dormant double portant meneau de recoupement tête de cloison, deux portes vitrées 1 vantail de 1 UP passage libre avec bandeau intermédiaire ferrée sur trois charnières à ressort avec serrure à penne à rouleau, manœuvre par bâton de maréchal.
- Hublots "Oeils de Bœuf" en 1.200 m de diamètre fixes en pignons.

- POSTE DE SECOURS - LOCAL WC:

- 1 Châssis 2 vantaux coulissant sur MNS vitré double vitrage de sécurité isolation renforcé avec habillage cadre dans la vêture bois.
- 1 Porte 2 vantaux simple action avec dispositif anti-pince doigts aux deux faces plein vitrage en double vitrage de sécurité isolation renforcée, bandeau intermédiaire et boudin de battement.

La fermeture est assurée par crémone à tringle avec gâche haute et basse commandées par un coffre à cylindre de sureté dans le bandeau central.

- Hublot "Oeils de Bœuf" de 0.700 m de diamètre fixe en façade WC;
- Porte 1 vantail vitré STADIP sur accès WC simple action ferrée sur charnières à ressort et avec serrure de sureté et bandeau et tous accessoires.

3 .4 OUVRAGES DE SERRURERIE EN ACIER LAQUE:

3 .4 .6 Porte de service isolante tôlée 2 faces

Fourniture et pose d'un bloc-porte MALERBA livré laqué fini sous protection par film préalable.
Les performances seront les suivantes :

- Isolation thermique avec coefficient U = 1.23 W/m2.K

- En complément elle sera pare-flamme et/ou coupe-feu de degré suivant localisation.

Elle sera de type MALERBA N°520, ton au choix de l'Architecte en teinte RAL dans la gamme MD.

Localisation:

- Portes 2 vantaux en accès aux locaux techniques;
- Portes 2 vantaux de distribution des locaux techniques CF 1/2 heure.
- Porte d'accès au sous-sol en CF 1/2 heure.

4.2 REVETEMENTS DE SOLS DURS

4.2.1 Dispositions communes

Les éléments utilisés seront denses, opaques, leur surface sera lisse, sans fente, gerçure, ni épaufrure, non rayable et inattaquable par des agents chimiques ou atmosphériques. Ceux posés en extérieur, terrasses loggias ou en locaux non chauffés seront ingélifs.

4.2.2 Zones de circulation "Pieds Nus"

En complément, compte tenu de la destination des ouvrages des sols des locaux humides pour fréquentation pieds nus, la sécurité « glissance » sera à respecter en application de la norme DIN 51 097 et selon l'extrait suivant:

Angle d'inclinaison	Classement	Locaux visés
≥ 12°	A	- Couloirs à passage pieds nus essentiellement secs - Vestiaires individuels et collectifs; - Fonds de bassins pour non nageurs pour une profondeur d'eau supérieure à 0.80 m en tout endroit;
≥ 18°	B	- Couloirs à passage pieds nus autres que ceux définis en A; - Salles de douches; - Zone de pulvérisateur de désinfectant; - Fonds de bassins pour non nageurs pour une profondeur d'eau inférieure à 0.80 m - Fonds de bassins pour non nageurs de piscine à vagues; - Fonds de piscine à plancher mobile; - Piscine d'enfants; - Echelles d'accès à l'eau; - Escalier d'accès à l'eau jusqu'à 1.00 m de largeur avec main courante des deux cotés; - Echelles et escaliers non liés aux bassins;
≥ 24°	C	- Escaliers d'accès à l'eau autres que définis sous B; - Pédiluves; - Bords de bassin inclinés.

4.2.3 Grès étiré émaillé à glissance réduite

Le type de carrelage sera du :
- Grés cérame fin émaillé, à glissance réduite pour sols de locaux humides à fréquentation pieds nus, De classement U3 P3 E3 C2:
De marque : FLOOR-GRES de la gamme PISCINE appartenant au groupes de glissance "pieds nus" **B** & **C**, avec toutes les pièces spéciales pour piscines en système à goulotte de débordement finnois.
Pour les zones hors pieds nus et parois et fonds de bassin pouvant être classés au groupe de glissance "**A**" il sera fait emploi de carreaux lisses de la même gamme.

LOCALISATION :

- Rives de bassins:
Avec goulottes de débordement système finnois avec angle cornière PVC porte-grille:
* Rebord avec main courante spéciale et marquage de sécurité bleu - glissance C
705 561 MOD. 3/R Blanc/bleu 245 x 120 x 20 mm et raccords accessoires assortis;
* Carreau strié assorti - glissance C - 011 415 MOD.2/25 245 x 120 X 7,8 mm;
* Angle-cornière porte grille de part et d'autre du caniveau en PVC 006 989 "ND" MM.40 Blanc;

CCTP - LOT N°4 : REVETEMENT DURS / ETANCHEITE

* Grille PVC résistante, enroulable – glissance C ;
* Cuvelage de protection de caniveau en 0.025m épaisseur ;
* Revêtement goulotte en carreaux lisses bleu turquoise 245 x 120 x 7,4mm ;
* Toutes pièces d'angles rentrants et saillants, pointes et rebords ;
* Joints d'étanchéité au mastic 1ére catégorie sur les jonctions aux revêtements des plages

- Départ de nage :
* partie horizontale (repérée sur perspective) : - carreaux striés - glissance C ;
* partie verticale (repérée sur perspective) : - carreaux cannelés - glissance C ;
- carreaux micro rainurés - glissance A.

Localisation : aux têtes du bassin

- Têtes de bassins :
* Parties verticales tête de bassin sous niveau d'eau en carreaux cannelés – glissance C - cote 1,80m et 0,70m;
* Bande carrelée marquage sécurité bleu « non-slip » 245 x 120 x 7,4mm – glissance C ;
* Gorge à la jonction du revêtement de plages;
* Joint d'étanchéité au mastic 1ère catégorie sur les jonctions au revêtement des plages;

- Joues longitudinales du bassin d'été:
* Bande carrelée marquage sécurité bleu « non-slip » 245 x 120 x 7,4mm – glissance C ;
* Carreaux courants cannelés ton clair assortis - glissance C

- Fond du bassin d'été :
* Zone hauteur inférieure < 0,80m : carreaux de sols avec micro rainures – glissance B ;
* Zone hauteur inférieure > 0,80m : carreaux de sols lisses – glissance A ;

- Pédiluves:
* Rebord de piscine avec marquage de sécurité bleu "non slip" en rives et en amorce de pente - Antidérapance C ;
* Fond de bassin en carreaux de sol à glissance réduite "pieds nus" avec micro rainure: Antidérapance C;
* Raccords intérieurs en sols de douches idem bassin.

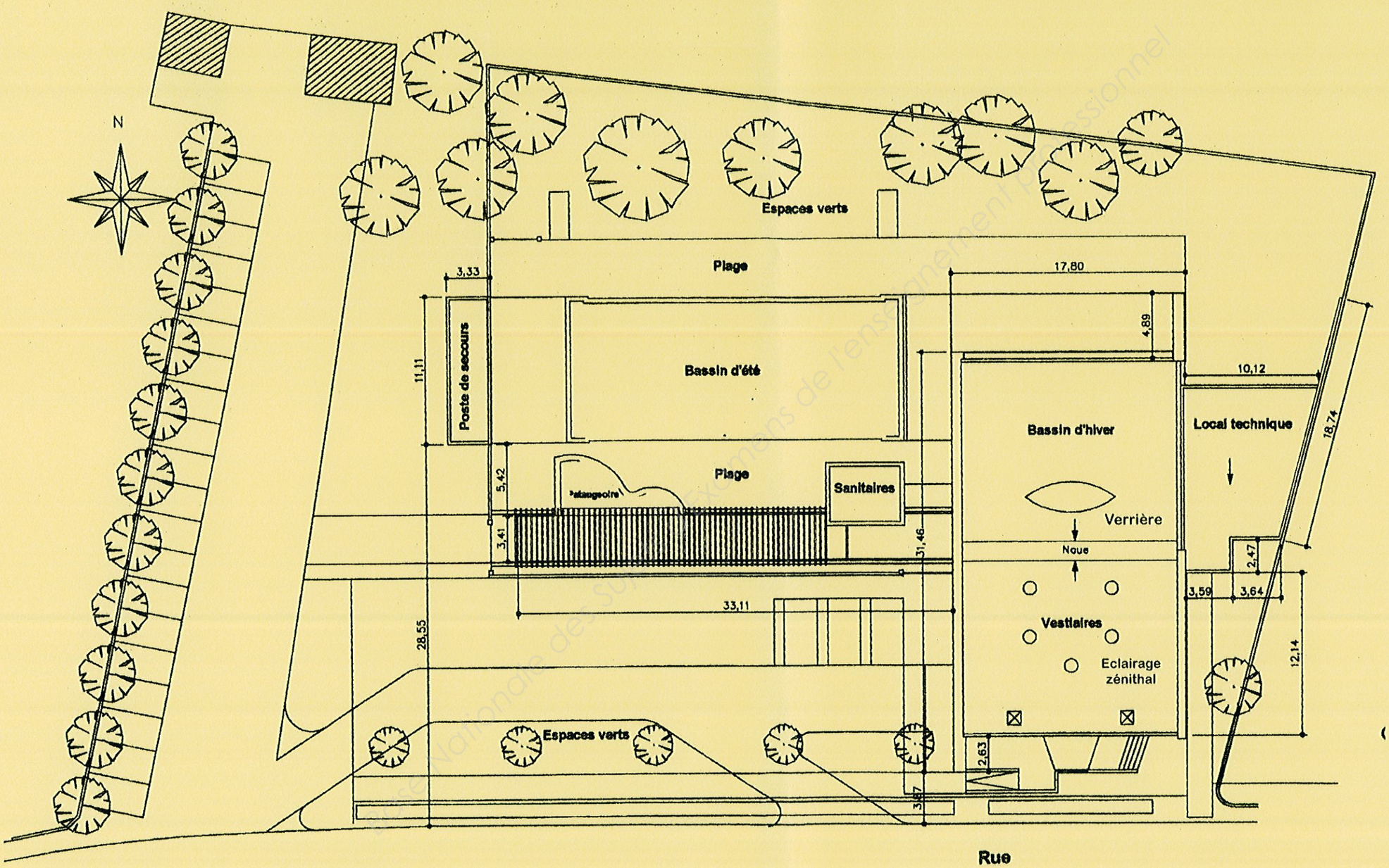
- Plages bassin d'hiver, zone douches, MNS et infirmerie:
* Carreaux de sol à glissance réduite "pieds nus" avec micro rainure Antiglissance B - ;
* Antidérapance portée à C pour pédiluve et emprise douches.
* Au pourtour du bassin mise en place de cunette 245/120/26 avec tous éléments spéciaux et mise en place de siphon d'écoulement

- Sanitaires et galerie d'accès:
* Carreaux de sol à glissance réduite "pieds nus" avec micro rainure Antiglissance B - ;

- Zone Vestiaires:
* Carreaux de glissance A, pour le Hall le classement est porté à U4 P4.

Document de travail - Sujets d'examens de l'enseignement professionnel

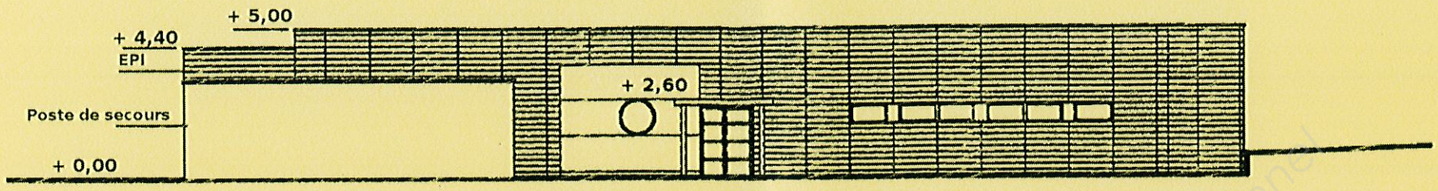
PLAN DE MASSE (Cotation en mètres)



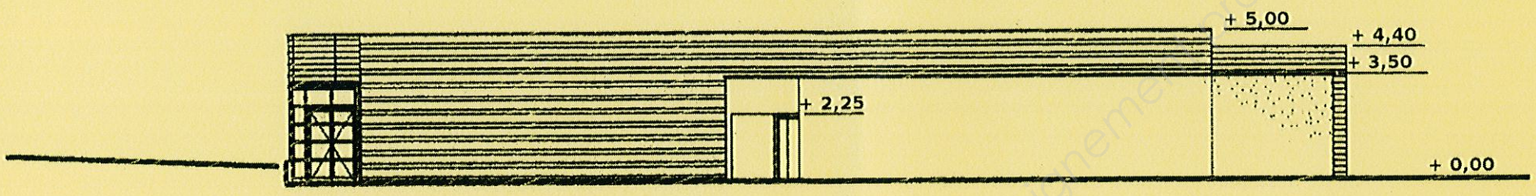
Plan réduit

Ressource nationale des sujets d'examens de l'enseignement professionnel

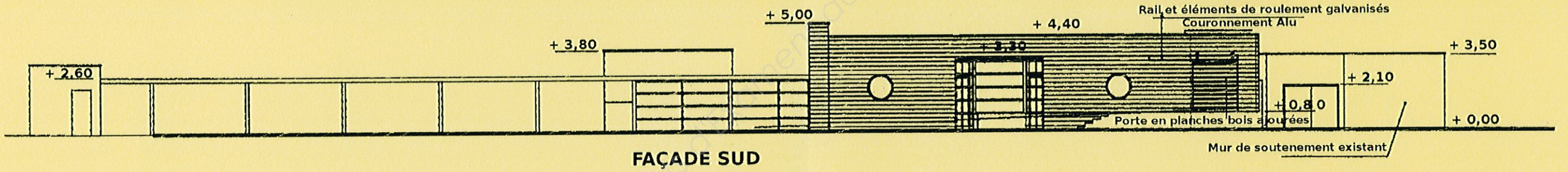
FAÇADES (cotation en mètres)



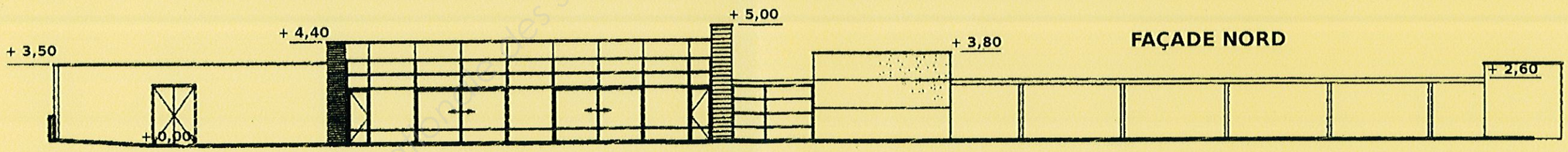
FAÇADE OUEST



FAÇADE EST



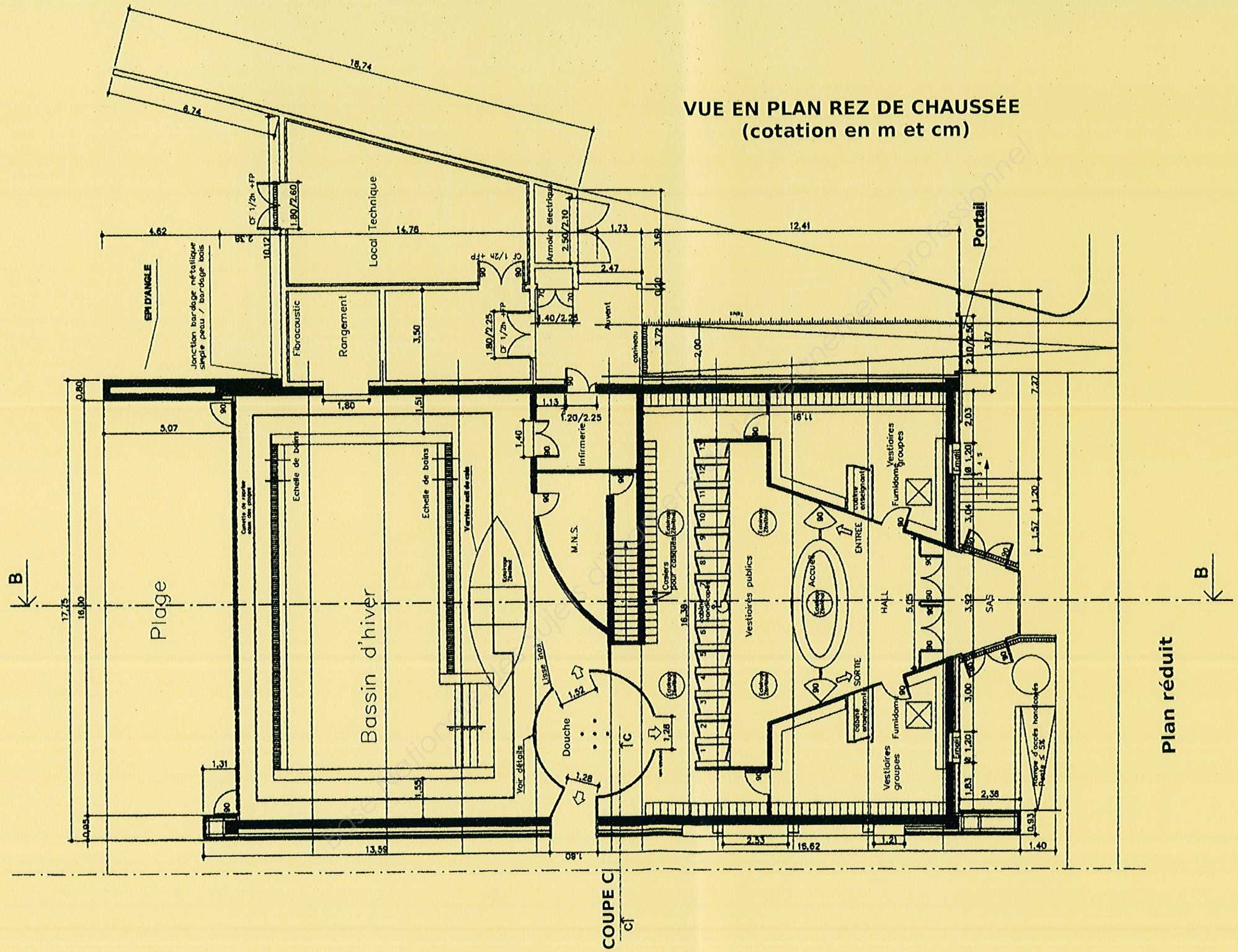
FAÇADE SUD



FAÇADE NORD

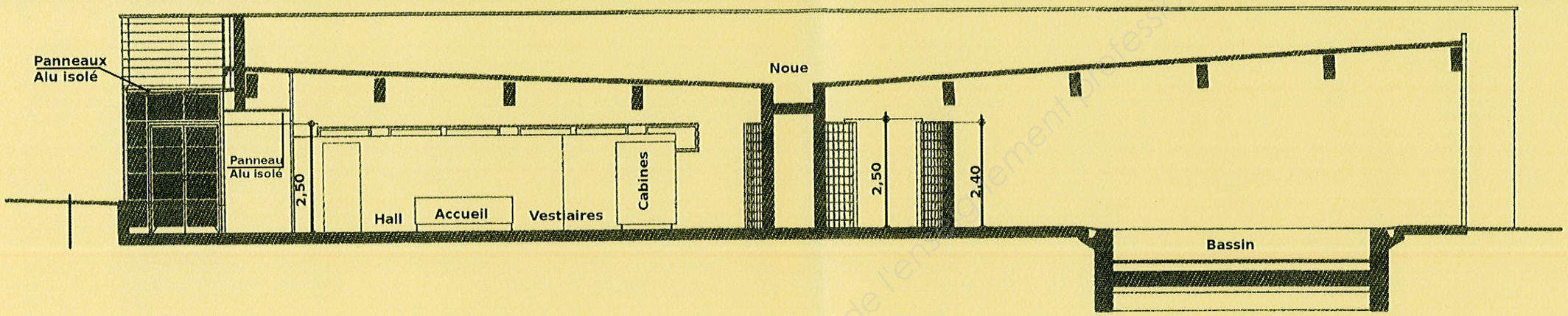
Base Nationale des Sujets d'enseignement professionnel

VUE EN PLAN REZ DE CHAUSSÉE
(cotation en m et cm)



Document d'accompagnement professionnel

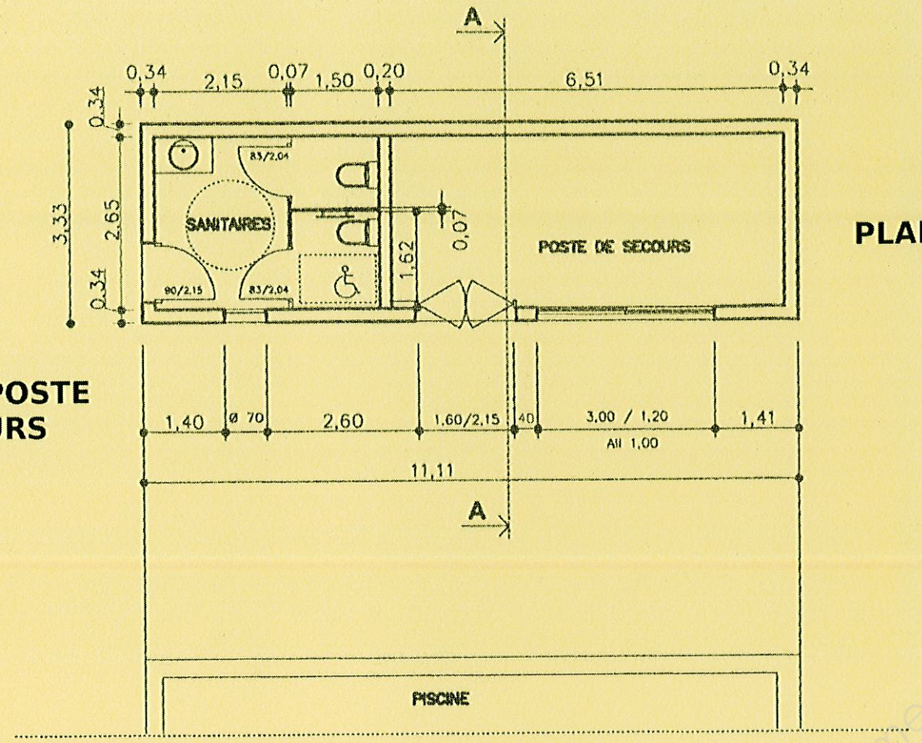
COUPE B-B (cotation en mètres)



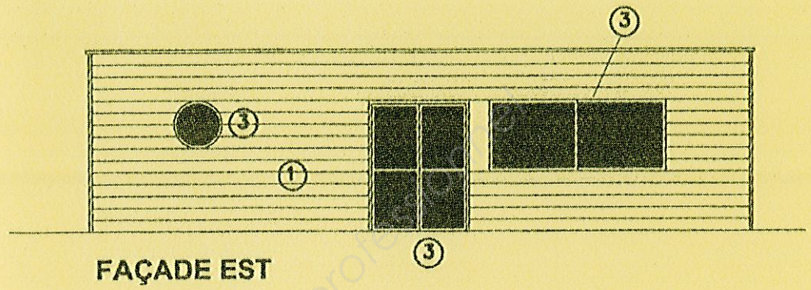
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

POSTE DE SECOURS (cotation en mètres)

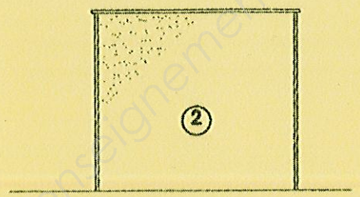
DÉTAILS POSTE DE SECOURS



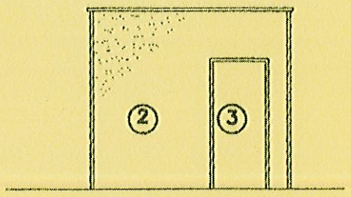
PLAN



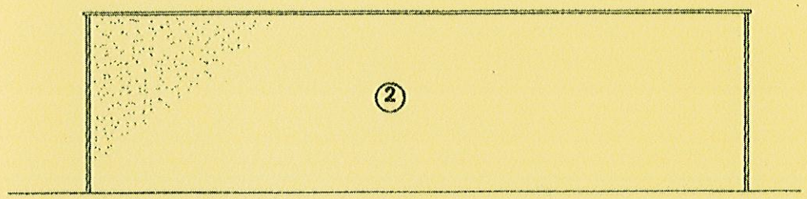
FAÇADE EST



FAÇADE NORD

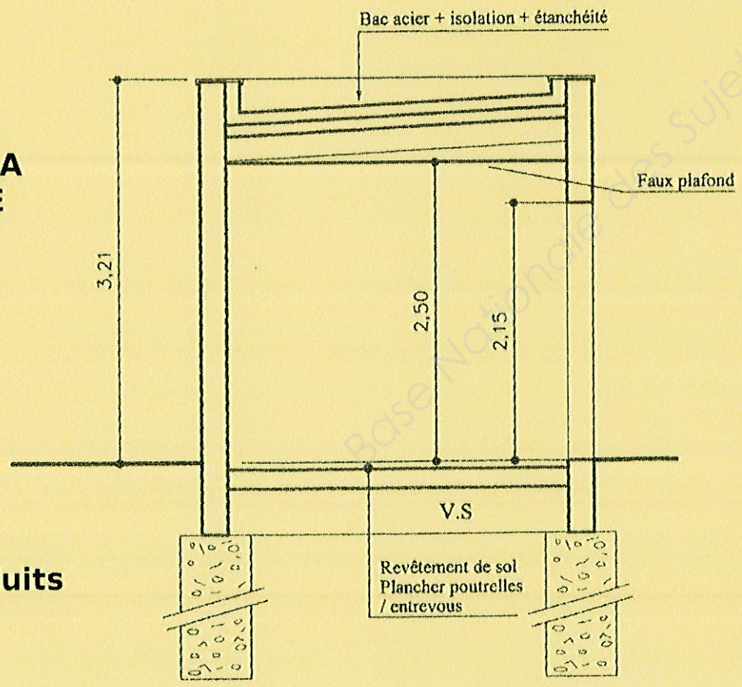


FAÇADE SUD



FAÇADE OUEST

COUPE A-A POSTE DE SECOURS



Plans réduits

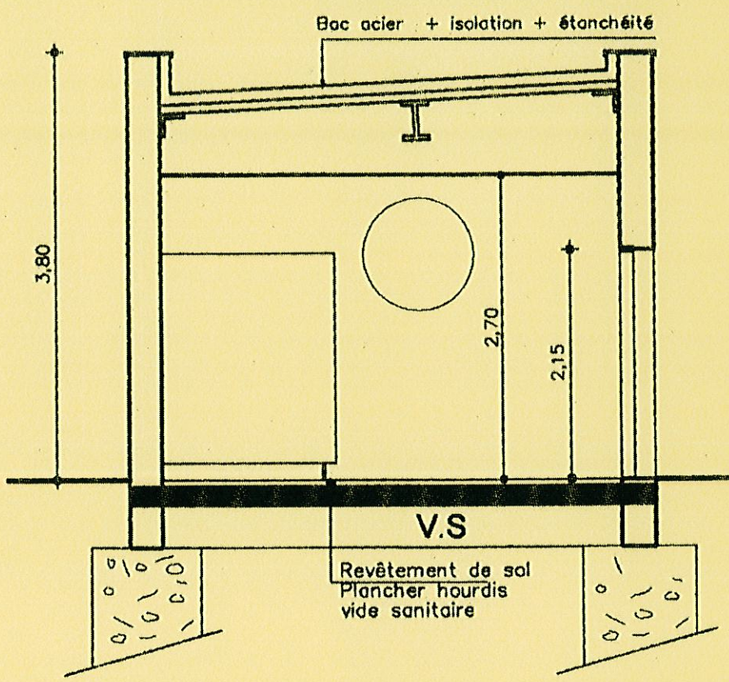
NOMENCLATURE DES MATERIAUX ET CHOIX DES TEINTES

①	BARDAGE BOIS
②	ENDUIT TEINTE OCRE
③	MENUISERIES ALU

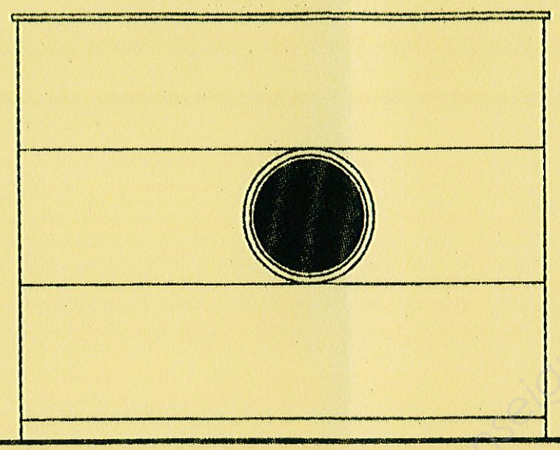
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

BLOC SANITAIRE (cotation en m et cm)

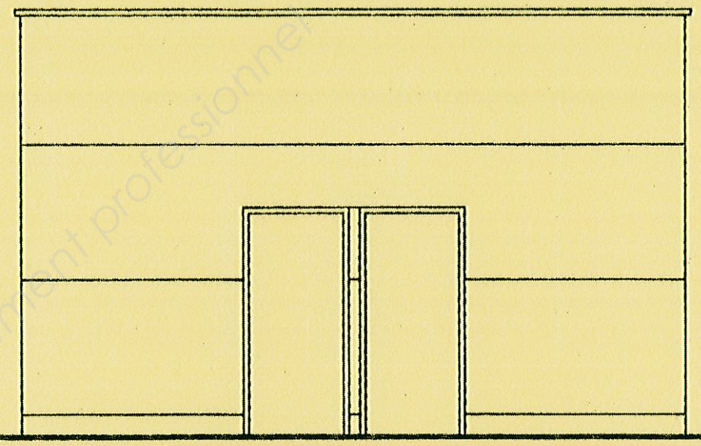
COUPE SUR SANITAIRES B B



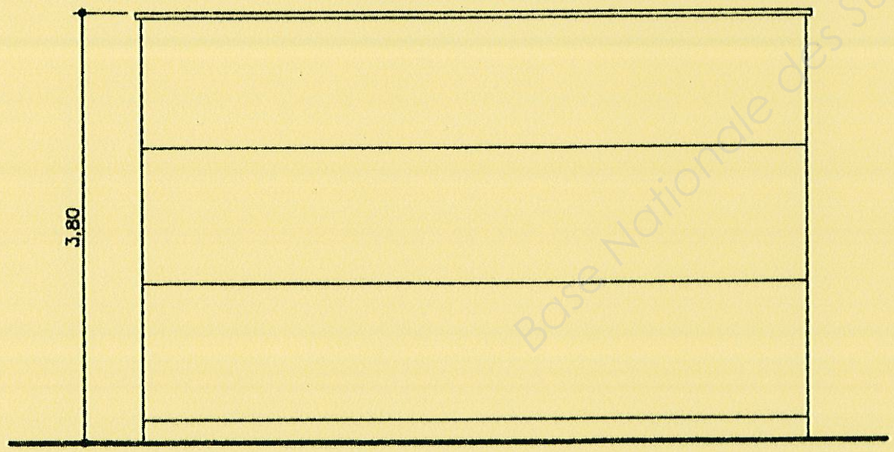
FAÇADE OUEST



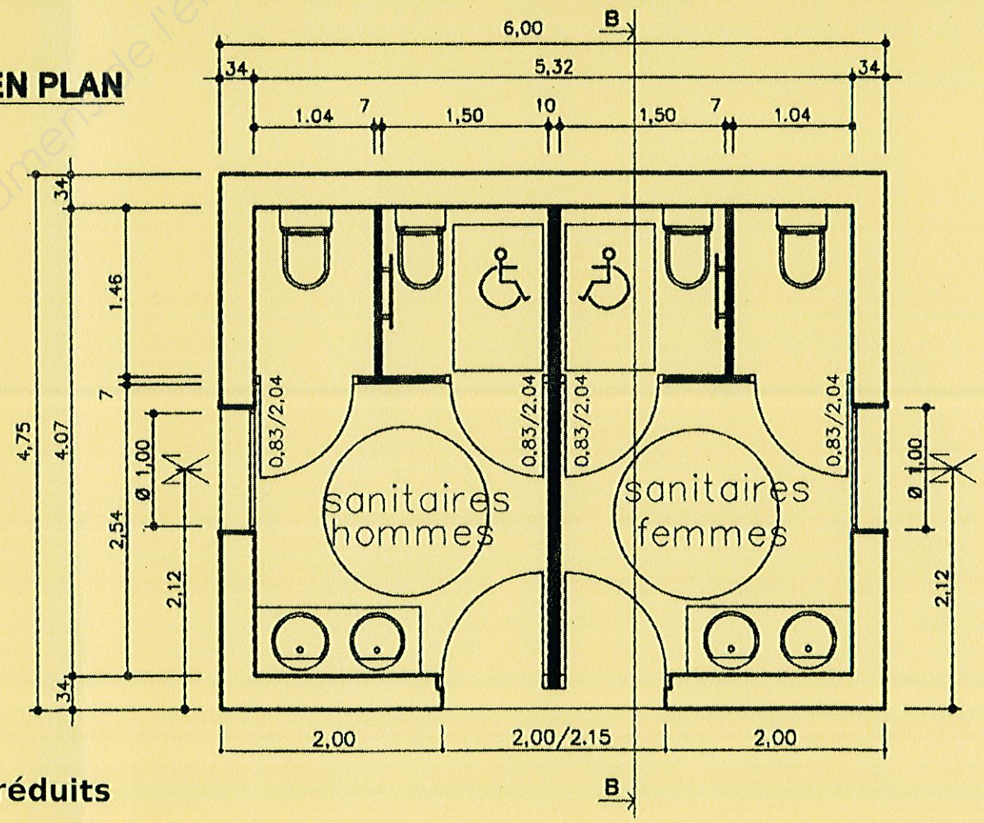
FAÇADE SUD



FAÇADE NORD



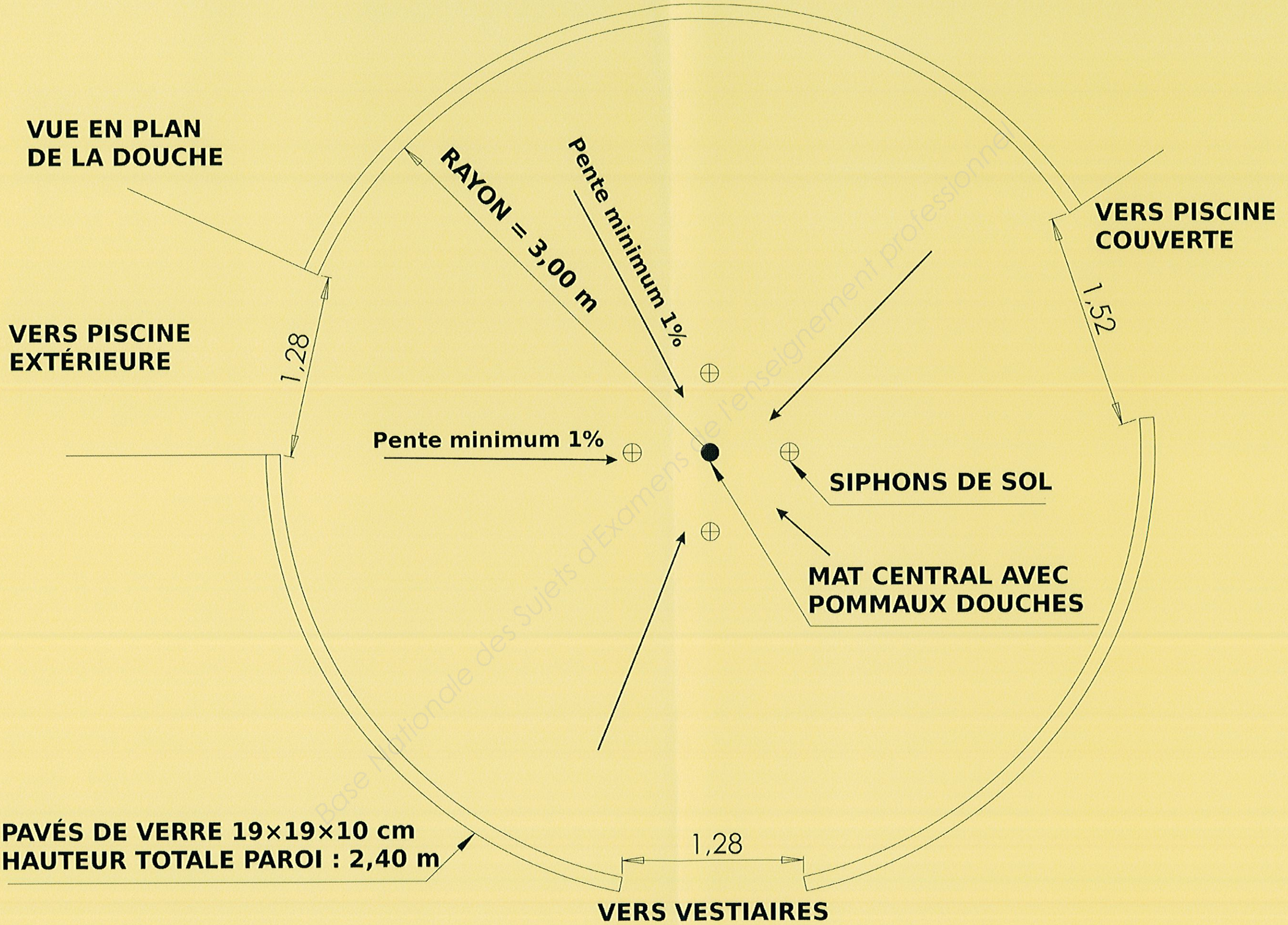
VUE EN PLAN



Plans réduits

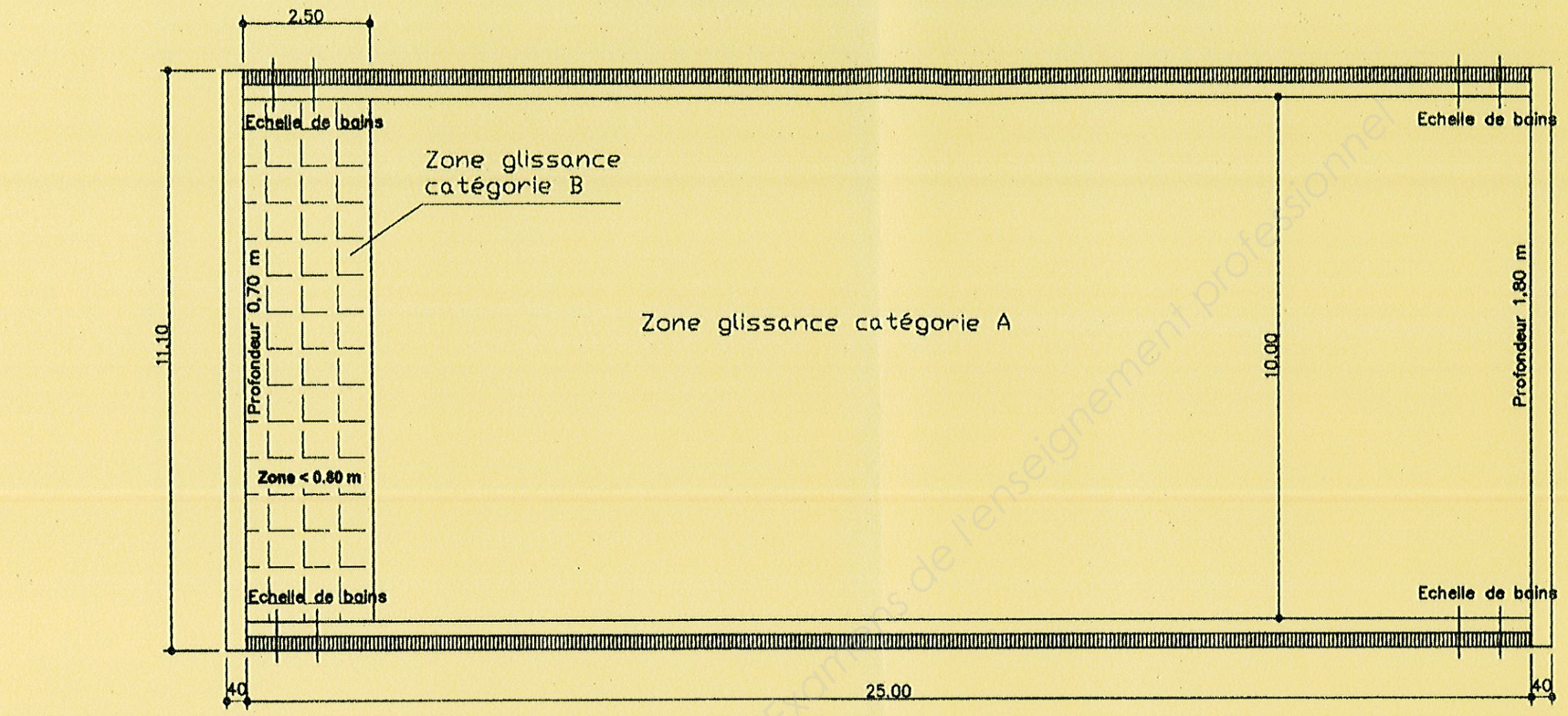
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

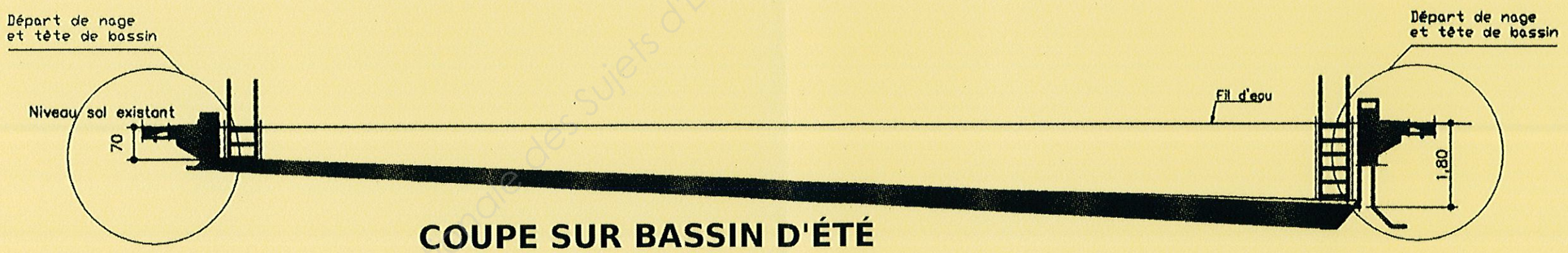
VUE EN PLAN DE LA DOUCHE



Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

VUE EN PLAN DU BASSIN D'ÉTÉ

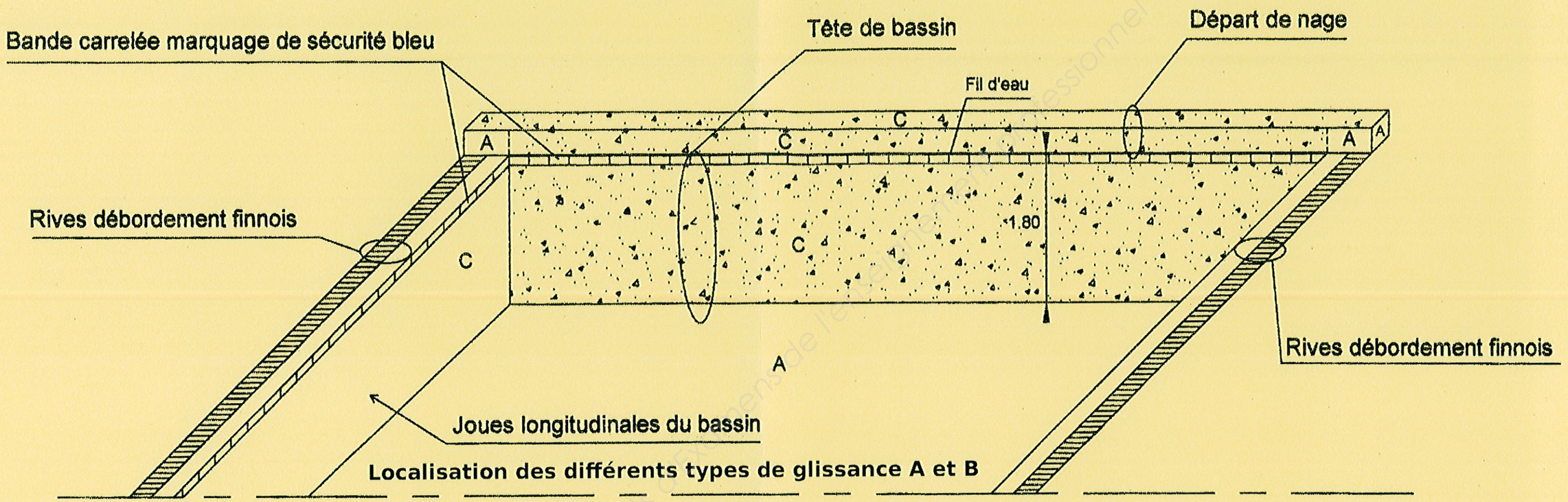




COUPE SUR BASSIN D'ÉTÉ

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

PERSPECTIVE BASSIN D' ÉTÉ (cotation en mètres)



Localisation des différents types de glissance A et B

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.